



**AIDES AUX CLASSES découvertes
Ou aux Séjours linguistiques
LOI 1901
du 1er septembre au 30 juin**

Pour les enfants AD de 3 ans à 17 ans (valable 1 fois/an et par enfant)

Attention, le calcul de votre coefficient pour les aides est différent du calcul de votre participation aux séjours de vacances.

OUVRANT-DROIT

Nom et prénom: _____

SLV N°: _____ ☎ _____

Adresse: _____

Nia : _____

E-mail : _____

ENFANT

Nom et Prénom _____

Date de naissance _____

Classe/niveau: _____

Classe découverte minimum 2 jours

Classe verte minimum 2 jours

Classe de neige minimum 2 jours

Séjour linguistique minimum 4 jours

Date du séjour:

du _____

au _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR REMBOURSEMENT

Attestation de participation avec les dates du séjour remplie par l'établissement après le retour du séjour + facture acquittée + RIB + dernier Avis d'impôts + attestation de participation employeur du conjoint

Participation par CE du conjoint (cocher la mention utile)

OUI

NON

si oui, Montant : _____

Plafond des Montants de la participation avec Grille au coefficient social

Inf à 12500	de 12501 à 20000	de 20001 à 26000	de 26001 à 31000	de 31001 à 36000	de 36001 à 42000	sup ou egal à 42001	Pas d'impôts
80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	0%
250 €	215 €	185 €	155 €	125 €	90 €	60 €	0 €

Aide au pourcentage

Si l'aide octroyée est supérieure au montant de la facture ou au pourcentage du plafond, dans ce cas on applique au pourcentage sur le montant de cette facture

Ex: facture de 150€ ou 250€ pour un bénéficiaire ayant un coef de 22345€, on appliquera le pourcentage de 60% du montant de la facture (soit 90€ ou 150€). Si la facture est à partir de 310€, le montant accordé sera de 185€

Cadre réservé à la CMCAS

Coefficient social: _____

Année d'imposition: _____

Montant attribué: _____

Date de la demande

Signature